

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)  
 NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	FR	FR	All.v	ETEL	PV
	Espace libre diamètre 1.50m	Réfrigérateur		Allège vitrée	Tableau électrique	Pare-vue
	Aire de manoeuvre	Cuisson		Fenetre	Placard	Robinet de puisage
	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	Lave-vaisselle		Porte-fenetre	Volet roulant	
		Lave-linge		Garde-corps	Volet roulant Elec	

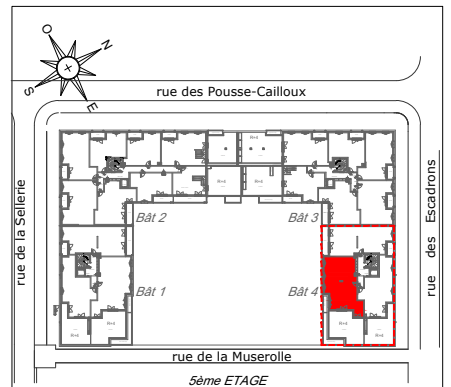
# Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT  
 LOT 14 - Rue de la Muserolle  
 95300 PONTOISE



LOT n° 452  
 4P 5ème Etage Bât.4

Entrée	3.70 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	28.55 m <sup>2</sup>
Dégagement	4.35 m <sup>2</sup>
Chambre 1	13.45 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.60 m <sup>2</sup>
Chambre 3	11.50 m <sup>2</sup>
Salle de Bains / WC	5.60 m <sup>2</sup>
Salle d'Eau	2.45 m <sup>2</sup>
WC	1.30 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>80.50 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	47.20 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL PRIVATIF</b>	<b>127.70 m<sup>2</sup></b>



MAITRISE D'OUVRAGE



DATE	indice
24 octobre 2022	A